

Bachelier en informatique orientation développement d'applications

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS		
Tél : +32 (0) 65 40 41 44	Fax : +32 (0) 65 40 41 54	Mail : eco.mons@helha.be
HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 15 98 00	Fax :	Mail : eco.montignies@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE ID303 Langues étrangères 3			
Ancien Code	ECID3B03ID303	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XIID3030		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Campus Mons Sophie CRESPIN (sophie.crespin@helha.be) HELHa Campus Montignies Claire HUPET (claire.hupet@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement fait partie du cursus de formation du bloc 3 des études de Bachelier en Informatique de gestion et s'inscrit dans les axes communicationnels et linguistiques de la formation.

Elle vise à permettre l'acquisition de compétences en langue anglaise en vue de l'insertion socio-professionnelle de l'étudiant.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **Communiquer et informer**

- 1.1 Choisir et utiliser les moyens d'informations et de communication adaptés
- 1.2 Mener une discussion, argumenter et convaincre de manière constructive
- 1.4 Utiliser le vocabulaire adéquat
- 1.6 Utiliser une langue étrangère

Compétence 2 **Collaborer à la conception, à l'amélioration et au développement de projets**

- 2.1 Elaborer une méthodologie de travail
- 2.2 Planifier des activités et évaluer la charge et la durée de travail liée à une tâche
- 2.4 Rechercher et utiliser les ressources adéquates
- 2.5 Proposer des solutions qui tiennent compte des contraintes

Compétence 5 **Mobiliser les savoirs et les savoir-faire lors du développement d'applications**

- 5.1 Concevoir, implémenter et maintenir des algorithmes répondant aux spécifications et fonctionnalités fournies
- 5.2 Choisir et mettre en œuvre un standard défini ou une technologie spécifique (méthodologie, environnement, langage, framework, librairies, ...)
- 5.3 Utiliser et exploiter des méthodes de modélisation lors de la phase d'analyse pour traduire les besoins des utilisateurs, sous forme d'un cahier de charges

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de :

- lire, comprendre, traduire, expliquer, débattre de supports authentiques (écrits et oraux) à caractère informatique, technique ou économique en anglais et en assimiler le contenu
- exprimer et produire de manière claire et professionnelle des informations relatives au domaine d'études par l'utilisation de vocabulaire et de principes grammaticaux adéquats

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

+ HELHa Campus

Mons

ECID3B03ID303B Langues étrangères 3

36 h / 3 C

+ HELHa Campus

Montignies

ECID3B03ID303A Langues étrangères 3

24 h / 3 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

+ HELHa Campus

Mons

ECID3B03ID303B Langues étrangères 3

30

+ HELHa Campus

Montignies

ECID3B03ID303A Langues étrangères 3

30

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Principe général : la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Lorsqu'une unité d'enseignement ne contient qu'une activité d'apprentissage, la note de l'unité d'enseignement est la note d'évaluation de cette activité d'apprentissage, note obtenue selon les modalités d'évaluation décrites dans les fiches ECTS de l'activité d'apprentissage.

Exceptions :

1. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

N.B. La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier en informatique orientation développement d'applications

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
 Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : eco.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Langues étrangères 3			
Ancien Code	20_ECID3B03ID303A	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CIID3031		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Claire HUPET (claire.hupet@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité s'inscrit dans les axes communicationnels et linguistiques de la formation. La finalité de cette activité d'apprentissage est de préparer l'étudiant à utiliser les différentes compétences de communication en langue cible : expression écrite, expression orale, compréhensions à la lecture et à l'audition.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de cette activité d'apprentissage, sur les thèmes abordés et développés oralement et/ou par écrit, l'étudiant(e) sera de manière rigoureuse capable de (d') :

- Lire et comprendre sans effort tout type de texte lié au monde professionnel;
- Comprendre des auditions liées au monde professionnel;
- S'exprimer spontanément et couramment;
- Poser et répondre à des questions de manière fluide;
- Résumer ou rédiger tout type de texte de manière claire et structurée;
- Inventer et/ou jouer de manière fluide, naturelle et dans un style adapté au contexte de longs dialogues et/ou saynètes;
- Utiliser les notions grammaticales enseignées (cf. cadre européen commun de référence pour les langues : niveau indépendant B1 et ou B2 et/ou niveau expérimenté C1) ;
- Préparer et présenter des exposés en exprimant ses idées et opinions avec précision , en présentant des descriptions claires et détaillées de sujets complexes, en intégrant les thèmes qui leur sont liés, en développant certains points et en terminant l'intervention de façon appropriée en utilisant un support ppt ou autre.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Démarche de recherche d'un emploi (CV, lettre de motivation, entretien d'embauche, Soft Skills)
- Exploitation de matériel didactique en lien avec le monde professionnel
- Présentations en anglais par les étudiants (application des techniques de présentation)
- Réalisation et présentation d'un diaporama en anglais
- Travail en équipe

Démarches d'apprentissage

- travail des 4 compétences : compréhension à la lecture, à l'audition, expression écrite et orale

- exercices dirigés
- jeux de rôles, simulations
- exposés/présentations par les étudiants
- travail en autonomie
- travail en équipe
- travail à domicile
- prise de notes du vocabulaire au soin de l'étudiant

Dispositifs d'aide à la réussite

- corrections et commentaires des tests et exposés
- questions-réponses

Sources et références

- TED, TEDx Program
<https://www.ted.com/about/programs-initiatives/tedx-program>
- BRITISH COUNCIL, Business English
<https://learnenglish.britishcouncil.org/business-english>
- BBC LEARNING ENGLISH
<https://www.bbc.co.uk/learningenglish/>
- LINGUEE, dictionnaire français-anglais
<https://www.linguee.fr/francais-anglais>
- CAMBRIDGE DICTIONARY, English-French
<https://dictionary.cambridge.org/>
- BMASCULL B. (2009), Business Vocabulary in Use, Intermediate, Cambridge Professional English, Cambridge, Cambridge University Press
- ALLISON J. et EMMERSON P. (2013), The Business, Intermediate Student's book, Macmillan Education
- ASHLEY A. (2010), Commercial Correspondence, Oxford, Oxford University Press
- ASHLEY A. (2009), Correspondence Workbook, Oxford, Oxford University Press

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- les notes de cours, PPT ou autres supports seront déposés sur la plateforme numérique au regard de l'AA
- documents authentiques
- notes de cours

4. Modalités d'évaluation

Principe

Les modalités opérationnelles seront déposées sur Connected au regard de l'UE.

Q1

Examen écrit en janvier : 100 %

Q3 (seconde session)

Examen écrit (70%) **ET** examen oral (30%)

Seule la note de l'examen compte.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe + Exo	100

Exe = Examen écrit, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

Principe général : la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent, notes obtenues selon les modalités d'évaluation décrites dans les fiches ECTS de l'activité d'apprentissage.

Lorsqu'une unité d'enseignement ne contient qu'une activité d'apprentissage, la note de l'unité d'enseignement est la note d'évaluation de cette activité d'apprentissage, note obtenue selon les modalités d'évaluation décrites dans les fiches ECTS de l'activité d'apprentissage.

Exceptions :

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

N.B. La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail, la partie orale ou la partie écrite de l'examen, ...) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).